

La famille LERIGET accompagnée par le Pays de Saint Flour Haute Auvergne



Projet : Gestion du centre communal d'hébergement de groupe à Lieutadès

Arrivée le 21 avril à Lieutadès, la famille LERIGET a déjà bien pris ses marques (même le chien Bébère s'y sent bien...). Le projet pour cette famille originaire du Tarn a débuté lors de la session d'accueil d'actifs de Mauriac en juin 2006. Grâce au suivi des techniciens du Réseau Cantal Accueil, ils ont pu être orientés vers des offres adaptées à leur demande comme celle proposée à Lieutadès.

En effet, à la demande de la municipalité, depuis quelques mois le Pays de Saint Flour Haute Auvergne s'activait pour trouver un gestionnaire pour le centre d'hébergement communal de Lieutadès.

La première visite en septembre 2007 fut une révélation, ils s'imaginaient déjà gérants. Cependant, de nombreuses étapes se sont succédées afin d'accomplir les formalités administratives. Lors de ces phases, l'accompagnement et le soutien du Pays auprès des futurs arrivants mais également de la municipalité a été particulièrement important.

Au final, le projet se concrétise et en avril 2008, Monsieur et Madame LERIGET sont alors nommés gérants du centre qu'ils ont surnommé « Les Colchiques ».



Bien entendu, le Pays était présent lors de l'inauguration le 23 juin 2008, de ce centre d'hébergement de groupe et il souhaite poursuivre cet accompagnement pour que le projet puisse se concrétiser de façon pérenne.

De votre côté :

N'hésitez pas à aller jeter un coup d'œil sur leur site : www.lescolchiques.fr. Ceci pourrait peut être vous donner quelques idées : des vacances ? Ou un projet d'installation sur notre territoire ?

Et eux, que pensent-ils de la Mission l'accueil :

« Le rôle du Pays de Saint-Flour Haute Auvergne a été essentiel, aussi bien dans la connaissance précise de la structure à reprendre et de son potentiel, que dans la gestion de la mise en confiance des deux parties, confiance indispensable pour aller au bout d'un tel projet. Nous en voulons pour preuve des projets que nous avons avec d'autres communes et qui n'ont pas pu aboutir faute d'intermédiaire et de médiateur instaurant les conditions nécessaires pour avancer et aboutir dans les négociations. Au delà de l'accompagnement au quotidien, c'est à la fois un travail de diplomatie, de patience de conviction et de persuasion que le Pays a réalisé, travail sans lequel notre projet n'aurait jamais pu voir le jour »